

## UN LAND GRAB CHINOIS EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE ?

**Laurent Hou**

**Outre-terre | *Outre-Terre***

**2011/4 - n° 30**  
**pages 151 à 170**

**ISSN 1636-3671**

Article disponible en ligne à l'adresse:

-----  
<http://www.cairn.info/revue-outre-terre-2011-4-page-151.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Hou Laurent, « Un land grab chinois en Afrique sub-saharienne ? »,  
*Outre-Terre*, 2011/4 n° 30, p. 151-170. DOI : 10.3917/oute.030.0151  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Outre-terre.

© Outre-terre. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# Un *land grab* chinois en Afrique sub-saharienne ?

Laurent Hou<sup>1</sup>

On parle depuis quelques années des achats de terres agricoles en Afrique par des acteurs chinois. De tels investissements sont souvent désignés par l'expression *land grab* qui suggère d'emblée une agression. Il s'agirait, ni plus ni moins, de partir à l'assaut des terres africaines. Comment définir ce *land grab* ? Tout d'abord, il faut rappeler que si la Chine s'implique dans l'agriculture africaine, cela ne passe pas nécessairement par un accès direct aux terres. Il y a de simples investissements, des créations de petits centres de développement agricoles ou des « fermes de l'amitié » qui visent à développer l'agriculture locale. Une fois que l'on a distingué le *land grab* de ces autres actions, on s'aperçoit qu'il peut prendre deux formes différentes : achat direct de terres agricoles ou, bien plus souvent, conclusion de baux emphytéotiques de 50 à 99 ans. Par commodité et en dépit de son caractère polémique, on conservera l'expression anglaise *land grab* car la plupart des discussions sur ce thème utilisent ces mots, de même que l'étude de référence commandée par la *Food and Agriculture Organization* (FAO). Précisons aussi que nous ne nous intéresserons pas à d'éventuelles prises de contrôle de la terre à des fins d'exploitation minière ou industrielle. Nous cantonnons le *land grab* à la seule sphère agricole.

L'appropriation des terres africaines par des acteurs étrangers n'est pas nouvelle. Bien entendu, la colonisation en est l'archétype, c'est pourquoi on évoque, pour caractériser ces achats, le « néocolonialisme ». Mais la fin de la période coloniale n'a pas sonné le glas des propriétés agricoles étrangères dans l'ensemble de l'Afrique, même si elle a considérablement fait reculer ce phénomène. Dans le cas de la Chine, il semble qu'il faille faire remonter le *land grab* à 1995, avec l'implantation de la *Zhongkan Farm* en Zambie. Il importe toutefois de garder à l'esprit que le *land grab* est un phénomène mondial qui concerne de vastes régions d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, voire d'Océanie. La Chine elle-même n'est pas épargnée par ce phénomène puisqu'on y compte au moins deux investissements étrangers de taille dans l'agriculture chinoise assortis de concessions de terrains : un du groupe *Goldman Sachs* qui a acquis dix fermes de poulets pour 300 millions de dollars ainsi que des élevages porcins dans une fourchette entre 150 et 200 millions de dollars<sup>2</sup> ; un grand projet de l'État singapourien qui correspond davantage à ce qui serait l'essence du *land grab*, c'est-à-dire l'usage de terres d'une grande superficie à fins stratégiques.

---

1. *Doctorant à l'Université Paris IV-Sorbonne et à l'Université Normale de Pékin.*

2. <farmlandgrab.org/12737>, 4 janvier 2011.

Le *land grab* est donc un phénomène mondial ; l'Afrique sub-saharienne étant le point le plus sensible puisque ses terres attirent tout autant la Chine que d'autres États y compris ceux d'Afrique du Nord.

## LE LAND GRAB CHINOIS EN AFRIQUE : UN PHÉNOMÈNE DIFFICILE À APPRÉHENDER

### UN MANQUE DE DONNÉES HANDICAPANT

Les sources sur lesquelles on peut se fonder sont essentiellement des informations parues dans la presse de différents pays (États africains, Chine, enquêtes réalisées par des médias des pays développés). Le travail de l'association GRAIN<sup>3</sup>, rassemble des données sur tous les phénomènes de *land grab* dans le monde. GRAIN est une association de soutien aux petits paysans et aux agricultures locales. Elle était d'abord essentiellement implantée en Europe puis s'est dotée de succursales sur tous les continents. Malgré cette diversification, on ne trouve des membres de GRAIN que dans quatre États africains, ce qui peut expliquer pourquoi l'association ne vérifie pas suffisamment ses données concernant l'Afrique<sup>4</sup>. En dépit de ses défauts, son travail est devenu une référence de fond pour élaborer la prise de position officielle de la France<sup>5</sup>.

On signalera aussi le site *farmlandgrab.org* qui rassemble des articles de presse en ligne traitant du *land grab* et souffrant à peu près des mêmes défauts. La Chine est ici le pays auquel le plus grand nombre d'articles sont consacrés, avec 331 documents mis en ligne à la date du 10 janvier 2011.

Il n'existe pour l'instant aucune autre de source permettant d'apprécier l'ampleur du phénomène. Jusqu'ici, toutes les études de référence, y compris celle commandée par la FAO<sup>6</sup> et celle de l'*International Food Policy Research Institute (IFPRI)*<sup>7</sup> se fondent sur ces données, en faisant preuve de plus ou moins de prudence. L'IFPRI, avant d'apporter une correction à son document, avait assimilé les reportages des médias au phénomène en lui-même. De son côté, la FAO, en confrontant différentes informations, est arrivée à la conclusion que la Chine n'avait conclu en 2009 aucun accord en Afrique portant sur 50 000 ha ou plus. D'une manière plus générale, l'investissement chinois dans l'agriculture africaine apparaît comme faible, voire « in-

3. <[www.grain.org/about/?org](http://www.grain.org/about/?org)>, 17 janvier 2011.

4. Cf. Deborah Bräutigam, <[www.chinaafricarealstory.com/2010/08/do-we-have-statistics-on-chinas-africa.html](http://www.chinaafricarealstory.com/2010/08/do-we-have-statistics-on-chinas-africa.html)>, 17 janvier 2011.

5. Comité technique « foncier et développement », *Les appropriations de terres à grande échelle - analyse du phénomène et propositions d'orientations*, <[www.foncier-developpement.org/vie-des-reseaux/le-projet-appui-a-lelaboration-des-politiques-foncieres/les-appropriations-de-terres-a-grande-echelle-analyse-du-phenomene-et-propositions-dorientations-2](http://www.foncier-developpement.org/vie-des-reseaux/le-projet-appui-a-lelaboration-des-politiques-foncieres/les-appropriations-de-terres-a-grande-echelle-analyse-du-phenomene-et-propositions-dorientations-2)>, 17 janvier 2011.

6. Cf. Lorenzo Cotula et alii. [étude pour la Fao, l'International Fund for Agriculture Development, IFAD et l'International Institute for Environment and Development, IIED], *Land grab or development opportunity - agricultural investment and international land deals in Africa*, 2009, 120 pages, <[www.ifad.org/pub/land/land\\_grab.pdf](http://www.ifad.org/pub/land/land_grab.pdf)>.

7. Le recensement des phénomènes de *land grab* a été réalisé par Joachim Von Braun, Ruth Meizen-Dick, *Land Grabbing by Foreign Investors in Developing Countries : Risks and Opportunities*, résumé consultable sur <[www.landcoalition.org/pdf/ifpri\\_land\\_grabbing\\_apr\\_09.pdf](http://www.landcoalition.org/pdf/ifpri_land_grabbing_apr_09.pdf)>. Pour la liste des projets de *land grab*, <[www.ifpri.org/sites/default/files/bp013Table01.pdf](http://www.ifpri.org/sites/default/files/bp013Table01.pdf)>.

gnifiant <sup>8</sup> » : les investissements agricoles chinois à l'étranger ne représentaient que 1 % du total des investissements chinois à l'étranger en 2007-2008. Il n'est donc pas étonnant que plusieurs chercheurs prônent à cet égard la prudence <sup>9</sup>.

Trois facteurs rendent l'appréciation des achats de terre chinois en Afrique tout particulièrement délicate. En premier lieu le déficit statistique général s'agissant de la présence chinoise en Afrique. Les projets chinois en Afrique sont le plus souvent répertoriés de façon floue <sup>10</sup> ; le chercheur ne peut pas non plus se fier aux statistiques africaines – lorsqu'elles existent. On est ainsi contraint de s'en remettre aux informations parues dans les médias. De même pour le manque de transparence, vraisemblablement lié à des raisons politiques – ne pas communiquer sur un sujet sensible – et économiques (conclure des accords en toute discrétion pour esquiver la concurrence). Certains projets pourraient donc être mis en place mais échapper à la vigilance de l'observateur. Un certain alarmisme conduit de surcroît à tenir pour établis des faits extrêmement imprécis, embryonnaires ou carrément faux, ce qui va dans le sens d'une surestimation de l'achat de terres par des acteurs chinois en Afrique. Il est donc même difficile de trancher entre surestimation et sous-estimation.

Le *land grab* n'est pas un phénomène nouveau, mais les projets dont il est question ici sont récents <sup>11</sup>, ce qui en l'absence d'informations fiables rend d'autant plus difficile l'étude du phénomène <sup>12</sup>. Ainsi un récent article de Jean-Paul Charvet, grand spécialiste des questions alimentaires, établit-il que la Chine aurait déjà « acquis » plus de dix millions d'hectares dans le monde dont une grande partie en Afrique <sup>13</sup>. Cette assertion fondée sur « une note récente de la Banque Mondiale » semble en contradiction avec la carte accompagnant l'article qui a été dessinée à partir de données parues dans le *Figaro* du 16 novembre 2009 et qui montre que la Chine n'en aurait acquis que 223 496 hectares, soit environ 45 fois moins <sup>14</sup> ! Le fait que deux estimations si différentes puissent cohabiter dans un même article illustre bien la confusion qui règne autour du *land grab*, que celui-ci soit étudié à l'échelle du globe ou à celle du continent africain.

8. Cf. Sérgio Chichava, *China in Mozambique's agriculture sector: implications and challenges*, 2010, 9 p., <[www.iese.ac.mz/lib/noticias/2010/China%20in%20Mozambique\\_09.2010\\_SC.pdf](http://www.iese.ac.mz/lib/noticias/2010/China%20in%20Mozambique_09.2010_SC.pdf)>.

9. Cf. Florence Brondeau, « Les investisseurs étrangers à l'assaut des terres africaines – réflexions sur le dernier avatar des politiques post-coloniales », *Echogéo*, n°14, 2010, <[echogeo.revues.org/12008](http://echogeo.revues.org/12008)> ; Deborah Bräutigam, <[www.chinaafricaarealstory.com](http://www.chinaafricaarealstory.com)>.

10. Cf. Thierry Pairault dans ce même numéro d'*Outre-Terre* sur l'investissement chinois en Afrique.

11. World Bank, *Rising Global Interest in Farmland – Can it Yield Sustainable and Equitable Benefits?*, 2010, <[siteresources.worldbank.org/INTARD/Resources/ESW\\_Sept7\\_final\\_final.pdf](http://siteresources.worldbank.org/INTARD/Resources/ESW_Sept7_final_final.pdf)>, p. 48-70, 13 janvier 2011.

12. Cf. Deborah Bräutigam, <[www.chinaafricaarealstory.com](http://www.chinaafricaarealstory.com)>, et <[www.afrikastudies.nl/nvas\\_studiedag\\_2010.html](http://www.afrikastudies.nl/nvas_studiedag_2010.html)>, 2 janvier 2011.

13. Cf. Jean-Paul Charvet, Claire Levasseur, « Comment nourrir le monde en 2050 ? », *Carto*, décembre-janvier 2011, p. 11-21.

14. <[www.lefigaro.fr/conjoncture/2009/11/16/04016-20091116ARTFIG00355-le-grand-monopoly-mondial-des-terres-agricoles-php](http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2009/11/16/04016-20091116ARTFIG00355-le-grand-monopoly-mondial-des-terres-agricoles-php)>.

### ÉTAT DES LIEUX DU LAND GRAB CHINOIS EN AFRIQUE

Malgré ces difficultés, nous proposons ici un bilan du *land grab* chinois en Afrique qui se fonde aussi sur les informations parues dans les médias mais en essayant de les confronter et de relever les incertitudes qui les affectent. Nous présenterons deux ensembles d'estimations. Le premier se compose des estimations les plus hautes du *land grab* chinois – quelle que soit leur fragilité – car ce sont elles qui sont systématiquement reprises sans examen et qui justifient les débats les plus vifs. À l'inverse, la deuxième série de données ne présente que des informations avérées bien qu'elles puissent sous-estimer le phénomène faute d'informations totalement complètes sur certains projets. Ainsi sont mentionnés vingt-neuf projets situés dans dix-sept États mais sans qu'aucune indication ne soit apportée quant à la superficie de neuf d'entre eux (qui ne sont donc pas repris dans le tableau 1).

**TABEAU 1 ESTIMATIONS DU LAND GRAB CHINOIS EN AFRIQUE**

Cible	estimations hautes (ha)	estimations basses (ha)
Cameroun	10 000	4 000
Congo (RDC)	2 800 000	10 000
Congo (RDC)	331	10
Ghana	55 000	information fragile
Madagascar	10 000	information fragile
Madagascar	10 000	information fragile
Malawi	50 000	information fragile
Mali	2 000 000	information fragile
Mali	20 000	information fragile
Mali	6 000	information fragile
Mozambique	10 000	300
Nigeria	6 070	6 070
Ouganda	40 500	1 000
Ouganda	4 046	information fragile
Sénégal	60 000	32 248
Soudan	10 000	10 000
Tanzanie	300	information fragile
Tanzanie	101 000	information fragile
Zambie	2 000 000	information fragile
Zimbabwe	150 000	0
Total	7 343 247	63 628

INFORMATION FRAGILE : PROJET MENTIONNÉ DANS DES SOURCES NON OFFICIELLES MAIS DONT LA MISE EN ŒUVRE N'EST PAS AVÉRÉE OU RENDUE PUBLIQUE.

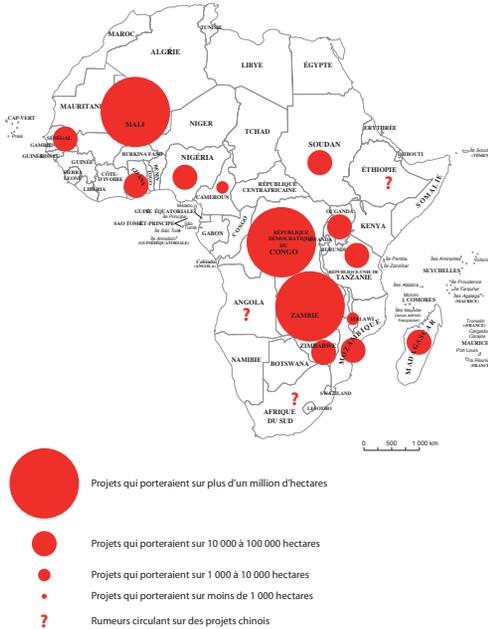
Les neuf cas pour lesquels on n'a pu trouver ni confirmation du projet ni indication de superficie ont donc volontairement été écartés du tableau. Il s'agit de rumeurs concernant respectivement un projet en Afrique du Sud, en Angola, en

Éthiopie, au Malawi, au Mali, au Mozambique, au Nigeria (fausse rumeur confondant la mise en place d'une usine avec une acquisition de terres <sup>15</sup>), en Zambie et au Zimbabwe.

On constate que les estimations les plus hautes sont 115 fois plus importantes que celles qui n'utilisent que des données dont la fiabilité a été assurée. Ce qui montre à quel point il reste à progresser dans la connaissance du *land grab* chinois en Afrique. Si la réalité correspond aux estimations basses (63 628 ha), on ne pourrait alors en aucun cas parler de *land grab*, d'autant que l'accord le plus important ne porterait « que » sur 32 248 hectares. En revanche, cette appellation conviendrait davantage si plus de sept millions d'hectares étaient effectivement concernés, avec des accords portant sur des superficies de plus d'un million d'hectares.

À partir de ces données, on a pu réaliser deux cartes, dont la confrontation est assez saisissante :

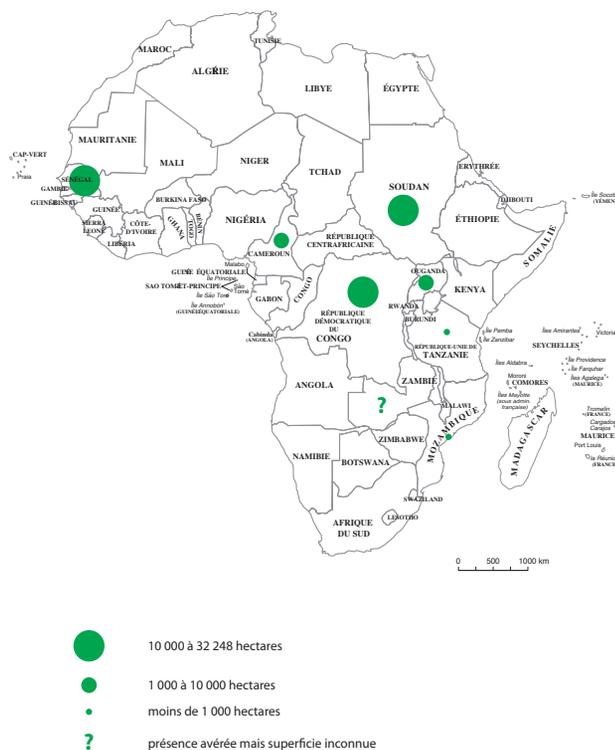
**FIGURE 1 : CARTE DES ACQUISITIONS ANNONCÉES DANS LES MÉDIAS**



AUTEUR : LAURENT HOU, 2011

15. Plusieurs documents font cette confusion, notamment Cecilie Friis, Anette Reenberg, *Land grab in Africa: Emerging land system drivers in a teleconnected world*, GLP Report n°1, GLP-IPO, Copenhague, 2010, [www.globallandproject.org/Documents/GLP\\_report\\_01.pdf](http://www.globallandproject.org/Documents/GLP_report_01.pdf), p. 34. En revanche, un document de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) spécifie bien qu'il s'agit d'une usine : Green Fuels for Development? – Improving Policy Coherence in West Africa, [www.oecd.org/dataoecd/3/31/41387549.pdf](http://www.oecd.org/dataoecd/3/31/41387549.pdf), p. 8. C'est sans doute parce que cette usine doit produire de l'éthanol à partir de manioc et de sucre de canne que le projet est considéré comme relevant du *land grab*. Si cela l'en rapproche, il s'agit néanmoins d'une situation différente.

FIGURE 2 CARTE DES ACQUISITIONS AVÉRÉES



AUTEUR : LAURENT HOU, 2011

### QUELLE EST LA PLACE DU LAND GRAB CHINOIS EN AFRIQUE ?

La Chine acquerrait ou tenterait d'acquérir des terres dans d'autres pays que ceux de l'Afrique sub-saharienne : Australie, Bahamas, Brésil, Cambodge, Canada, Indonésie, Philippines, Jamaïque, Kazakhstan, Laos, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Russie... La consultation de la base de données GRAB suggère que le *land grab* serait l'œuvre d'un nombre limité de pays dont « la Chine, les pays du Golfe (Arabie saoudite, Émirats Arabes Unis, Qatar, Koweït, Bahreïn), de l'Afrique du Nord (Libye et Égypte), de la Russie et de pays développés comme le Royaume-Uni et les États-Unis »<sup>16</sup>. Pour la seule Afrique, Lorenzo Cotula, qui a dirigé l'étude de la FAO, estime : « Le rôle de la Chine exige une analyse plus fine. Nous avons trouvé qu'en Afrique, la Chine ne fait pas partie des principaux acteurs qui acquiè-

16. World Bank, *Rising Global Interest in Farmland*, op. cit., p. 53.

rent de vastes terres. Ceux-ci sont la Corée du Sud, des pays du Golfe et des institutions occidentales »<sup>17</sup>. En revanche, il est avéré que des entreprises chinoises peuvent mener des travaux d'infrastructure sur des terres acquises par d'autres acteurs étrangers comme c'est le cas au Mali où la société libyenne *Malibya* a recours aux services de la *China Geo-Engineering Corporation*<sup>18</sup>. De tels cas ne peuvent être assimilés à un *land grab* chinois puisqu'aucun acteur chinois n'acquiert l'usage de terres africaines.

## LE LAND GRAB CHINOIS EN AFRIQUE : POURQUOI FAIRE ?

### SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET ÉNERGÉTIQUE OU STRATÉGIE D'INTERNATIONALISATION DES ENTREPRISES ?

#### ACQUÉRIR DES TERRES À DES FINS DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET ÉNERGÉTIQUE ?

La Chine compte 22 % de la population mondiale et ne dispose que de 7 % des terres cultivables<sup>19</sup>. De 1995 à 2005, la superficie cultivée aurait régressé de 6,6 %<sup>20</sup>. L'usage des terres y est un enjeu épineux, alors que l'urbanisation générée par la forte croissance économique se fait au détriment des terres agricoles. Contraintes environnementales, démographie, amélioration du niveau de vie, industrialisation des campagnes..., tout concourt à l'érosion des terres agricoles donc de la sécurité alimentaire<sup>21</sup>. Sans compter une conjoncture mondiale où la flambée des prix alimentaires en 2008 a provoqué une série d'émeutes de la faim. La situation en 2010-2011 reste critique, comme l'attestent les crises algérienne et, surtout, tunisienne. C'est d'ailleurs au cours de la hausse de 2008 que le ministère chinois de l'Agriculture aurait mis en place une stratégie d'acquisition de terres agricoles à l'étranger afin d'assurer la sécurité alimentaire, et ce d'autant qu'en 2005 9 % de la population chinoise souffraient encore de sous-nutrition – contre 15 % en 1992<sup>22</sup>. Nombre de pays africains concernés ou potentiellement concernés par le *land grab* chinois connaissent au demeurant une situation alimentaire au moins aussi délicate sinon encore plus critique (cf. figure 3). Ces difficultés agricoles chinoises se sont aussi traduites par des importations de produits agricoles pour un coût de 87 milliards de dollars et des exportations à hauteur de 42 milliards de dollars, donc un déficit de la balance commerciale agricole de 45 milliards de dollars en 2009<sup>23</sup>.

17. <[www.guardian.co.uk/environment/2009/jul/03/africa-land-grab](http://www.guardian.co.uk/environment/2009/jul/03/africa-land-grab)>.

18. Florence Brondeau, « Les investisseurs étrangers à l'assaut des terres africaines », *op. cit.*

19. Agence de presse *Xinhua*, citée par <[www.worldwatch.org/node/3912](http://www.worldwatch.org/node/3912)>, 17 janvier 2011.

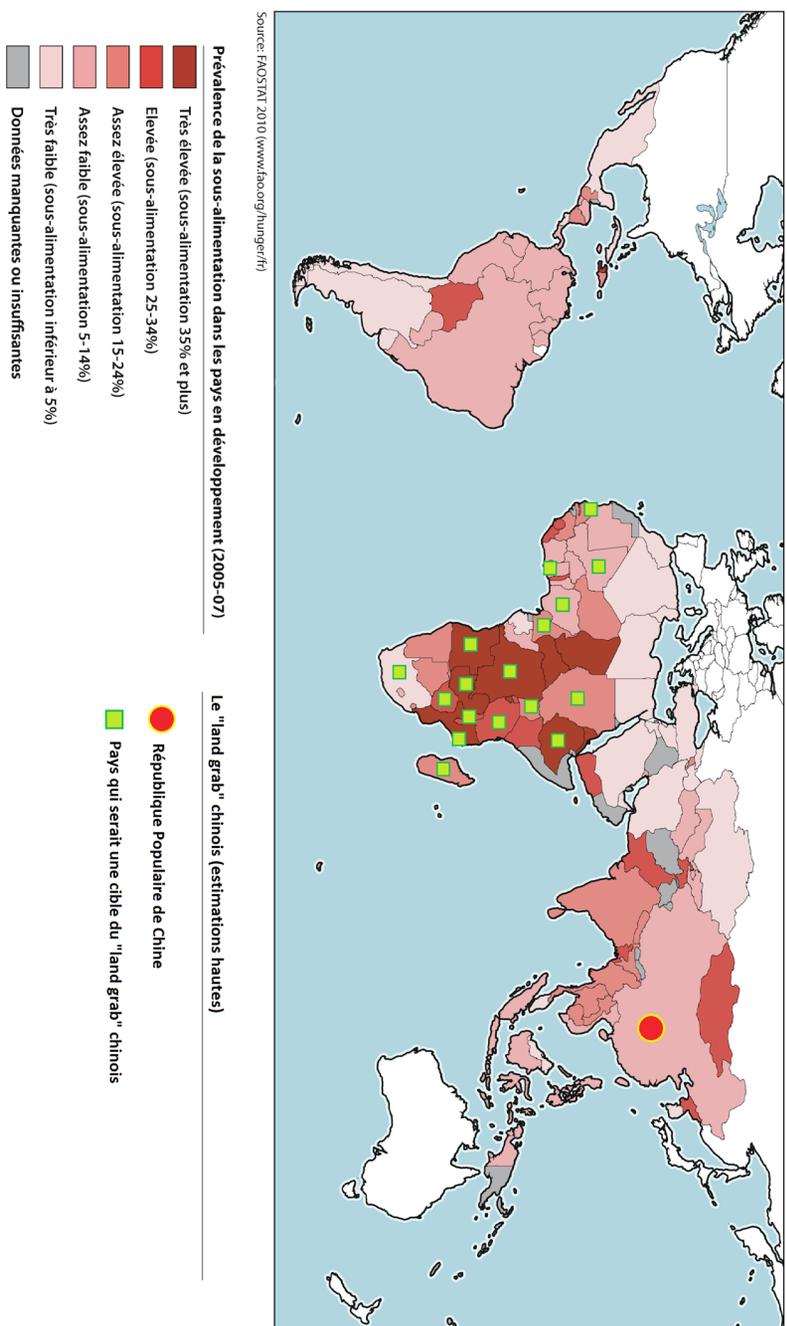
20. Étude du ministère des Terres et des Ressources de la République populaire de Chine citée par <[www.worldwatch.org/node/3912](http://www.worldwatch.org/node/3912)>, 17 janvier 2011.

21. Cf. Jie Chen, « Rapid urbanization in China: A real challenge to soil protection and food security », *CATENA*, 69, 1, 2007, p. 1-15 ; Sophie Drogué et al., *Panorama des analyses prospectives sur l'évolution de la sécurité alimentaire mondiale à l'horizon 2020-2030*, 2006, <[www.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/rapport\\_secureite\\_alim.pdf](http://www.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_secureite_alim.pdf)>.

22. <<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?langue=fr&codePays=CHN&codeStat=SN.ITK.DEFC.ZS&codeStat2=x>>.

23. Données 2009 de l'OMC in Jean-Paul Charvet, Claire Levasseur, « Comment nourrir le monde en 2050 ? », *op. cit.*, p.21.

FIGURE 3 LA FAIM DANS LE MONDE EN 2010



Malgré ses problèmes, il n'est pas certain que la Chine mette effectivement en place une stratégie d'acquisition systématique de terres étrangères non plus qu'elle cible spécifiquement l'Afrique sub-saharienne car le gouvernement chinois semble être revenu sur les annonces de 2008 dès le mois de décembre de la même année. La *National Development and Reform Commission* (NDRC) a par ailleurs annoncé une stratégie de sécurité alimentaire sur les vingt prochaines années dont les acquisitions de terres à l'étranger ne font pas partie. À l'exception peut-être de la seule culture du soja au Brésil<sup>24</sup>. Le gouvernement chinois ayant depuis démenti à plusieurs reprises<sup>25</sup>.

Si la situation alimentaire chinoise reste à certains égards vulnérable, elle s'est en général nettement améliorée à partir de 1978. Le diagnostic très pessimiste de Lester Brown<sup>26</sup> en 1995 était quelque peu excessif, comme l'ont montré des études ultérieures<sup>27</sup>. Aujourd'hui, la Chine est considérée comme autosuffisante (le pays ayant été au cours de la période 1996-2007 en mesure de satisfaire ses besoins en grains à 95 %<sup>28</sup>) ; tant et si bien que le Programme alimentaire mondial pouvait interrompre son aide à la Chine dès 2005<sup>29</sup>. On appréhende plus correctement dans pareil contexte les critiques chinoises adressées à une éventuelle stratégie d'achats de terres à l'étranger : coût du transport et plus généralement des importations de denrées alimentaires ; risques trop élevés (environnement peu propice aux affaires et instabilité politique) ; nécessité de l'autosuffisance par une meilleure rémunération des paysans et de la promotion d'une production des denrées dont le pays a le plus besoin ; limitation possible des exportations<sup>30</sup>.

L'IMPLICATION DE LA CHINE DANS L'AGRICULTURE AFRICAINE PARTICIPE-T-ELLE D'UNE STRATÉGIE PLUS GLOBALE ?

Pour mieux démontrer une stratégie chinoise de *land grab*, d'autres analystes<sup>31</sup> soulignent le caractère volontariste de la politique menée par le gouvernement chinois afin de former les entreprises du pays à l'action internationale. Cette politique est souvent résumée par le slogan « going global » ; mieux vaudrait d'ailleurs restituer par « going out » le terme chinois *zouchuqu* qui signifie « sortir », ce qui correspond plus exactement aux objectifs initiaux d'une politique ne visant pas

24. Cf. Lorenzo Cotula *et al.*, *Land grab or development opportunity, op.cit.*, p. 55.

25. Deborah Bräutigam, *The Dragon's Gift : the Real Story of China in Africa*, Oxford, Oxford University Press, 2009, p. 256

26. Cf. Lester Brown, *Who Will Feed China? : Wake-Up Call for a Small Planet*, New York: W.W. Norton & Company, Inc. Worldwatch Institute, 1995.

27. Cf. Claude Aubert, « Le problème alimentaire en Chine, incertitudes statistiques, optimisme raisonné », *Hérodote*, 96, 1, 2000, p. 140-163.

28. Cf. Xiao Yuntai, Nie Fengying, *A Report on the Status of China's Food Security*, FAO, 2009, pp. v, VII ; <[www.un.org.cn/public/resource/fbdb9b9083d2c5df829085575087157c.pdf](http://www.un.org.cn/public/resource/fbdb9b9083d2c5df829085575087157c.pdf)>, 15 janvier 2011.

29. <<http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/eb/wfp083701.pdf>>.

30. Cf. Duncan Freeman, Jonathan Holslag, Steffi Weil, « China's Foreign Farming Policy: Can Land Provide Security? », *Asia Paper*, 3, 9, 2008, p. 8-11 ; « La situation du "going out" chinois : problèmes et contre-mesures », 2009, <<http://ccn.mofcom.gov.cn/spbg/show.php?id=9007&ids=>>>, chinois.

31. Cf. Deborah Bräutigam, *China Goes Global: New Actors and New Challenges in Africa*, <<http://frameweb.org/adl/en-US/5315/file/751/Brautigam%20China%20in%20Africa%20ABCG.pdf>> ; Emmanuel Guérin, « Bailleurs émergents : où en est la Chine en Afrique », *Afrique Contemporaine*, 228, 4, 2009, p.117.

d'abord à former des champions de rang international – ambition par ailleurs de la Chine – mais à inciter les entreprises chinoises, grandes et moins grandes, à accumuler de l'expérience internationale <sup>32</sup>.

Le développement d'activités agricoles en Afrique peut également répondre à une logique d'aide ; ainsi des « fermes de l'amitié » (cf. *supra*) qui ne sont en général pas comptabilisées dans les statistiques de *land grab* et qui visent à promouvoir le développement agricole en Afrique en diffusant certaines techniques agricoles. À elle seule, la Zambie en compterait quinze <sup>33</sup>. L'aide chinoise peut être plus ou moins « désintéressée » ou bien faire partie d'un contrat organisant un accès privilégié à des ressources naturelles en échange du financement et/ou de la réalisation d'un projet censé répondre à des besoins locaux. Aide et agro-business se combinent en particulier à travers des centres de formation des travailleurs locaux à des techniques qui permettent une meilleure diffusion des produits chinois ; ces pratiques ne s'apparentent pas pour autant à du *land grab*.

### POURQUOI LES AFRICAINS SONT-ILS CENSÉS VENDRE ?

DES TERRES « EN THÉORIE » DISPONIBLES

La thèse est que les Africains vendraient des terres parce que celles-ci ne sont pas exploitées ou le sont mal. Une étude de la Banque mondiale (cf. *supra*) révélant que près de la moitié (45,3 %) de l'ensemble des terres arables non cultivées dans le monde se trouvent en Afrique sub-saharienne <sup>34</sup> (cf. tableau 2).

**TABEAU 2 TERRES ARABLES NON CULTIVÉES**

	Surface (1 000 ha)
Afrique sub-saharienne	201 761
Amérique latine et Caraïbes	123 342
Europe de l'Est et Asie centrale	51 136
Asie du Sud et de l'Est	14 769
Moyen-Orient et Afrique du Nord	27 16
Reste du monde	52 134
Total	445 858
Part de l'Afrique sub-saharienne	45,3 %

La Banque Mondiale a classé différents États en quatre catégories. Dans la première sont rassemblés des États où les perspectives d'amélioration des rendements agricoles sont faibles et où l'on trouve peu de terres disponibles. Dans la deuxième sont classés des États où il y a des terres disponibles mais dont les récoltes ne peuvent

32. Deborah Brautigam, *The Dragon's Gift*, op. cit., p. 255-256.

33. *Ibid.*

34. World Bank, *Rising Global Interest in Farmland*, op. cit., p. xxxiv.

pas être améliorées de façon significative. La troisième correspond aux États qui peuvent améliorer leurs récoltes mais ne disposent pas de terres « libres ». La quatrième rassemble des États qui disposent à la fois de terres et de perspectives d'amélioration de leurs rendements. On constate sans surprise que la Chine appartient à la première catégorie tandis que de nombreux États d'Afrique sub-saharienne sont classés dans la quatrième, par exemple le Ghana, le Mozambique, le Soudan, l'Angola, la Tanzanie, le Congo, le Zimbabwe...<sup>35</sup> ; les terres y seraient vendues à très bas prix, ce qui ne peut manquer d'attirer les acheteurs potentiels ; le prix parfois évoqué est de 800 dollars à l'hectare, certaines personnes ou associations qui critiquent ces achats prétendant que la terre serait le cas échéant tout simplement offerte.

UN MANQUE CRUEL D'INVESTISSEMENTS DANS UNE AGRICULTURE AFRICAINE AUX RENDEMENTS SOUVENT TRÈS PEU ÉLEVÉS

Le manque d'investissements a pénalisé l'agriculture africaine. Ce diagnostic, établi depuis plusieurs années fait maintenant consensus depuis la parution en 2008 d'un rapport de la Banque mondiale<sup>36</sup>. Or, pour leurs investissements, beaucoup de pays d'Afrique sub-saharienne dépendent largement de financements extérieurs que les bailleurs traditionnels semblent à l'inverse de plus en plus réticents à assumer depuis les années 1980, ce qui incite ces États à se tourner vers d'autres sources de financement.

Les rendements agricoles africains figurent parmi les plus bas du monde : une tonne à l'hectare contre trois tonnes en moyenne<sup>37</sup>. À titre de comparaison, les variétés les plus productives de riz peuvent, dans les meilleures conditions, fournir dix tonnes à l'hectare. Ces bas rendements sont tout particulièrement handicapants si on les rapporte à la croissance démographique très forte qui caractérise l'Afrique sub-saharienne. L'ONU estime ainsi que, après être passée de 100 millions d'habitants en 1900 à 770 millions en 2005, la population de l'Afrique sub-saharienne devrait s'établir dans une fourchette entre 1,5 et 2 milliards d'ici 2050<sup>38</sup>. Il y a là un défi alimentaire et agricole majeur, d'autant que semblable croissance démographique induit une pression plus forte sur des environnements parfois fragiles.

Cette conjonction délicate entre agriculture peu productive, déficit technique, manque d'investissements et forte croissance démographique conduit à une situation explosive. Selon la FAO, 17 États africains seraient en situation de « grave insécurité alimentaire » : Guinée, Sierra Leone, Liberia, Ghana, Tchad, Centrafrique, Congo-Brazzaville, RDC, Soudan, Érythrée, Éthiopie, Somalie, Kenya, Ouganda,

35. *Ibid.*, p. xxxv-xxxvii.

36. World Bank, *Agriculture for Development – World Bank Development Report 2008*, p. 114, <sitesources.worldbank.org/INTWDR2008/Resources/WDR\_00\_book.pdf>, 19 janvier 2011.

37. Cf. Michael Fleshman, « Augmenter les rendements agricoles de l'Afrique », *Afrique Renouveau*, 20, 2, 2006, p. 11, <www.un.org/french/ecosocdev/geninfo/afrec/vol20no2/202-agricoles.html>, 19 janvier 2011.

38. L'ONU citée par Institut de recherche pour le développement (IRD), *Afrique subsaharienne – l'urgence démographique*, 2007, p. 1, <www.ird.fr/content/download/4344/39278/version/2/file/fas282.pdf>.

Zimbabwe, Swaziland, Lesotho <sup>39</sup>. Ajoutons à cette liste les pays où ont eu lieu des émeutes de la faim en 2008 : Maroc, Mauritanie, Sénégal, Mali, Guinée-Bissau, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Égypte, Mozambique. Pour faire face à ces difficultés, les États africains ont donc tendance à accepter tout investissement dont il attendent un impact positif dans une logique du « qui ne tente rien n'a rien ».

#### DES BÉNÉFICES POSSIBLES ET ESPÉRÉS

Face à ces déficiences, des investissements étrangers peuvent, en théorie, apporter un certain nombre de bénéfices, que la Banque mondiale énumère <sup>40</sup> :

- fourniture de biens publics et/ou de services sociaux ;
- création d'emplois et emplois indirectement créés par le projet ;
- accès à des technologies et à des marchés dont peuvent bénéficier les petits producteurs ;
- versement d'impôts au gouvernement local/central.

Les terres étant le plus souvent propriété des États, ce sont eux qui concluent les accords débouchant sur un « *land grab* » ; aussi les dirigeants sont-ils parfois soupçonnés de prendre les décisions en fonction de leur intérêt personnel et non de celui du pays <sup>41</sup>. Qu'attendent les États africains de Pékin ? Nombre d'entre eux ont été très impressionnés par les rapides progrès de l'agriculture chinoise notamment grâce à l'emploi de riz hybrides et d'engrais très performants. De surcroît la Chine n'est pas une ancienne puissance coloniale ; elle apparaît donc comme un partenaire non seulement qualifié mais fiable. Et ce d'autant que Shenggen Fan, le directeur de l'IFPRI, défend dans une étude intitulée *China's Agricultural and Rural Development : Implications for Africa* l'idée que l'expérience chinoise pourrait bénéficier à l'Afrique <sup>42</sup>.

### **DES ACCORDS QUI SOUS-ESTIMENT CERTAINES DIFFICULTÉS ET NÉGLIGENT LE SORT DES POPULATIONS LOCALES ?**

#### *DES CONTRATS ENTRE ENTREPRISES D'ÉTAT CHINOISES ET GOUVERNEMENTS AFRICAINS*

La question de la probité des acteurs est exacerbée par le manque de transparence dans l'établissement des contrats. Le plus souvent il s'agit de baux emphytéotiques conclus entre une entreprise contrôlée par l'État chinois et un responsable africain. De manière très significative, il a été plus facile de rassembler des informations sur les acteurs chinois que sur les acteurs africains. Parmi les 29 cas annoncés – avérés

39. Données FAO in Jean-Paul Charvet, Claire Levasseur, « Comment nourrir le monde en 2050 ? », *op. cit.*, p. 14.

40. World Bank, *Rising Global Interest in Farmland*, *op. cit.*, p. 50.

41. Cf. Hilaire Avril, *Land Grabs Continue as Elites Resist Regulations*, 2010, <[allafrica.com/stories/201004130343.html](http://allafrica.com/stories/201004130343.html)>, 19 janvier 2011.

42. Cf. Shenggen Fan et al., *China's Agricultural and Rural Development: Implications for Africa*, 2010, <[www.ifpri.org/sites/default/files/publications/chinaafricadac.pdf](http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/chinaafricadac.pdf)>, 20 janvier 2011.

ou non – on a pu identifier les acteurs chinois à 23 reprises. Dans 22 des cas il s'agit d'entreprises chinoises à capitaux publics ; une seule opération semblerait avoir été initiée par des investisseurs privés. Une telle conjoncture s'inscrit dans la logique d'une stratégie chinoise de « going out » mais ne permet pas de se prononcer sur la volonté de garantir la sécurité alimentaire chinoise. Le cas de l'entreprise *Zhongxing Telecom (ZTE)* semble mériter une attention particulière, car cette grande entreprise d'État spécialiste des télécommunications semble être devenue le champion du développement d'activités agricoles à l'étranger en Afrique et hors Afrique. En Afrique seule, l'entreprise pourrait participer à quatre projets différents au Soudan et en République démocratique du Congo<sup>43</sup>. Deux de ces projets sont mis en œuvre par *ZTE Energy*, filiale de *ZTE*. Si cette dernière s'est spécialisée dans la production d'huile de palme comme agro-carburant, son exploitation congolaise vise à produire des denrées alimentaires, puisque l'entreprise a même conclu un partenariat avec le Programme alimentaire mondial<sup>44</sup>. Au Soudan, il n'est pas non plus question d'huile de palme, mais de blé, de pommes de terre et de sésame<sup>45</sup>. En diversifiant ainsi ses activités, l'entreprise pourrait chercher à prendre position au Congo et au Soudan et y consolider son cœur de métier.

Les informations relatives aux acteurs africains sont très rares ; elles signalent le plus souvent qu'un gouvernement central ou un gouvernement provincial a conclu l'accord. Il peut parfois exister un intermédiaire tels une agence publique de développement ou un groupe d'investissements. Que la quasi-totalité de ces acteurs soient des institutions ou des administrations publiques ne surprend nullement puisqu'il est extrêmement rare (exception faite du Ghana) que la terre puisse être propriété privée en Afrique – 2 à 10 % seulement<sup>46</sup>. Au Mozambique, en Éthiopie, en Tanzanie et au Soudan, elles ont même été nationalisées.

Les objectifs poursuivis n'apparaissent pas clairement, et ce d'autant que le traitement des informations suggère des usages contradictoires selon que l'on considère les acquisitions envisagées et les acquisitions avérées (cf. tableau 3 et figure 4).

On peut distinguer quatre grandes catégories de cultures :

- les cultures céréalières pour la consommation humaine ;
- les cultures destinées à la consommation humaine hors alimentation de base (sésame, activités d'élevage) ;
- les cultures destinées ou à la consommation humaine, ou à la production d'agro-carburants, ou encore à l'élevage (manioc, maïs, canne à sucre) ;
- les cultures d'agro-carburants.

43. Rien qui soit à cet égard clair ou certain, cf. Deborah Bräutigam, [www.chinaafricarealstory.com/2010/03/china-and-african-land-grab-drc-oil.html](http://www.chinaafricarealstory.com/2010/03/china-and-african-land-grab-drc-oil.html).

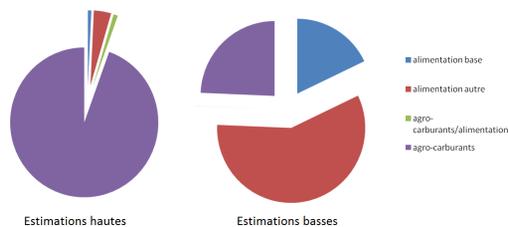
44. <[www.zte-e.com/en/prod\\_js.aspx?ID=738](http://www.zte-e.com/en/prod_js.aspx?ID=738)>.

45. <[www.zte-e.com/en/prod\\_js.aspx?ID=739](http://www.zte-e.com/en/prod_js.aspx?ID=739)>.

46. <[farmlandgrab.org/9380](http://farmlandgrab.org/9380)>.

**TABLEAU 3 CULTURES CHINOISES EN AFRIQUE**

État	surfaces annoncées (ha)	surfaces avérées	cultures projetées
Afrique du Sud	?	?	?
Angola	?	?	élevage (bovin), café, épices, sucre, coton
Cameroun	10 000	4 000?	riz, maïs, manioc
Congo (RDC)	2 800 000	100 000?	agro-carburants
Congo (RDC)	331	10 (selon le site de ZTE)	maïs
Éthiopie	?	?	?
Ghana	55 000 ?	?	agro-carburants (jatropha)
Madagascar	10 000	?	canne à sucre
Madagascar	10 000 ?	?	riz
Malawi	50 000	?	agriculture
Malawi	?	?	coton
Mali	2 000 000	?	agro-carburants
Mali	20 000	?	canne à sucre
Mali	6 000	?	canne à sucre (pr bonbons)
Mali	?	?	usine semences hybrides
Mozambique	?	?	riz notamment
Mozambique	10 000	300	riz
Nigeria	?	usine (0 ha de terres arables)	usine éthanol
Nigeria	6 070 (riz) ?	aussi 15 000 ha de manioc liés à l'usine ?	manioc
Ouganda	40 500	1 000	cultures diverses et élevage
Ouganda	4 046	?	riz et autres céréales
Sénégal	60 000 en 2013 ?	32 248	sésame
Soudan	10 000	10 000	blé et maïs
Tanzanie	300	?	riz
Tanzanie	101 000	?	maïs, élevage et aquaculture?
Zambie	2 000 000	?	agro-carburants (jatropha)
Zambie	?	?	?
Zimbabwe	150 000	en fait : travaux d'infrastructure	maïs
Zimbabwe	?	?	tabac

**FIGURE 4 FINALITÉS DES PROJETS DE LAND GRAB CHINOIS EN AFRIQUE**

Si l'on ajoute foi aux estimations hautes, on conclura que la Chine a une stratégie de développement massif d'agro-carburants en Afrique. Or, ces données sont douteuses sinon erronées. Si les rumeurs qui les fondent renvoient à des projets avérés mais avortés, on pourrait évidemment penser que la Chine a renoncé à la stratégie préalablement élaborée compte tenu des difficultés, du coût ou de l'adoption d'une autre démarche. Si l'on s'en tient en revanche aux données avérées, fermes de l'amitié et centres technologiques inclus, les cultures d'agro-carburants apparaissent comme minoritaires, les cultures alimentaires occupant la première place. Et parmi ces dernières il s'agit majoritairement (76 %) de cultures qui ne sont pas destinées à la satisfaction de besoins alimentaires de base, qui ne sont donc pas réservées à la consommation des populations africaines mais sans doute plutôt à celle des Chinois.

#### **DES DIFFICULTÉS SOUS-ESTIMÉES PAR LES INVESTISSEURS CHINOIS ?**

L'Afrique sub-saharienne présente de nombreux risques pour les investisseurs. Il peut s'agir de difficultés techniques liées au manque d'infrastructures et d'approvisionnement en énergie (particulièrement en électricité), ou des problèmes posés par un système financier peu développé, ou encore d'une instabilité macroéconomique forte et de risques politiques<sup>47</sup>. L'éloignement des terres cultivables non exploitées est également un handicap certain (cf. tableau 4)<sup>48</sup>.

**TABEAU 4 ACCÈS AU MARCHÉ DES TERRES ARABLES NON EXPLOITÉES**

	% de terres arables non exploitées disposant d'un accès au marché	
	en moins de 6 heures	en plus de 6 heures
Afrique sub-saharienne	47	53
Amérique latine et Caraïbes	76	24
Europe de l'Est et Asie centrale	86	14
Asie du Sud et de l'Est	22	78
Moyen-Orient et Afrique du Nord	97	3
Reste du monde	47	53
Moyenne	59	41

Les retombées des investissements sont donc rendues incertaines du fait des difficultés rencontrées, d'où l'écart que l'on observe entre les estimations les plus importantes du *land grab* chinois et celles qui reposent sur des informations vérifiables ; il est possible que les entreprises chinoises censées mettre en œuvre des projets agricoles n'aient pu se permettre de prendre des risques relativement importants malgré le soutien de l'État chinois.

47. Cf. Vijaya Ramachandran, *The Business Environment in Sub-Saharan Africa*, 2009, pp. 20-21, 43. <[www.cgdev.org/doc/books/Africa\\_Private\\_Sector/Ramachandran\\_04\\_Two.pdf](http://www.cgdev.org/doc/books/Africa_Private_Sector/Ramachandran_04_Two.pdf)>, 20 janvier 2011.

48. World Bank, *Rising Global Interest in Farmland*, op. cit., p. xxxiv.

### LES POPULATIONS LOCALES : PERDANTES D'ACCORDS GAGNANT-GAGNANT ?

L'Afrique subsaharienne est une zone majoritairement rurale. La terre est au cœur des activités des Africains nomades, semi-nomades ou sédentaires : ils la cultivent ou l'utilisent pour la pâture des troupeaux. Tout changement qui touche à la terre a donc des répercussions bien entendu économiques mais aussi politiques ou encore sociales et religieuses – l'animisme instaurant un lien particulier entre l'homme et l'environnement.

Les terres dites « libres » ne le sont pas toujours. Si les documents administratifs de l'État central donnent à penser qu'elles le sont, une fraction importante des terres est de fait exploitée soit dans un système où prime le droit coutumier, soit de manière très informelle. Les terres sont d'un usage multiple et parfois saisonnier. Il semble que les accords passés entre acteurs chinois et élites africaines n'aient pas toujours pris en compte de telles situations. Dans le cas du projet *Malibya* au Mali, « la construction du bâtiment du bureau de contrôle du projet a été réalisée sur une des pistes principales de déplacement des troupeaux, une autre [piste] est obstruée par la construction d'une route et d'un canal <sup>49</sup> ». Le *land grab* ayant pu de la sorte entrer en conflit avec les intérêts des populations locales qui dépendent de la terre.

Cette méconnaissance de la complexité des situations locales résulte du manque de consultation avec les populations touchées par le *land grab* – voire par tout nouveau projet agricole en général. La FAO a clairement mis en évidence ce problème dans le cas du Mozambique où il n'y avait eu aucune consultation <sup>50</sup>. Quand il y a consultation, celle-ci s'effectue de façon en général trop rapide et ne recueille que l'avis des seules élites. De plus, on ne débouche alors que sur des engagements extrêmement vagues sans valeur juridique. Bref, les bénéfices des projets de *land grab* pour les populations locales demeurent extrêmement incertains.

### UN DÉBAT DE GRANDE AMPLEUR AUTOUR DU LAND GRAB

#### DES ONG TRÈS ENGAGÉES AUPRÈS DES POPULATIONS LOCALES ET QUI SONNENT LE SIGNAL D'ALARME

Les ONG tant occidentales qu'africaines permettent très partiellement de pallier notre méconnaissance des sentiments des populations locales face au *land grab*. GRAIN qui est la principale source des études traitant du phénomène en Afrique est une des associations les plus impliquées et elle s'érige notamment en défenseur des populations locales. D'autres associations portent un regard très critique sur la prise de contrôle des terres africaines par des acteurs étrangers, parlant de « rapt » <sup>51</sup> ou de néo-colonialisme. Survival International s'est mobilisé pour défendre des popu-

49. Cf. Florence Brondeau, « Les investisseurs étrangers », *op.cit.*, p. 9.

50. Cf. Lorenzo Cotula et al., *Land grab or development opportunity*, *op. cit.*, « Strong Policy but Weaker Implementation: Experience with Community Consultation in Land Acquisition in Mozambique », p. 72.

51. *L'Herbi Mag*, 19 novembre 2010, [farmlandgrab.org/17252](http://farmlandgrab.org/17252) [10 janvier 2011].

lations éthiopiennes, mais sans que l'on ait pu mettre en évidence une quelconque implantation chinoise. Le meilleur exemple de mobilisation africaine est sans doute la critique vigoureuse du Camerounais Bernard Njonga, alter-mondialiste célèbre pour ses prises de position protectionnistes en matière agricole <sup>52</sup>. Au Mozambique, les populations se sont inquiétées d'un éventuel « débarquement » de travailleurs chinois <sup>53</sup>.

Dans l'ensemble, le « monde des ONG » a réagi vivement aux phénomènes de *land grab* en les dénonçant avec véhémence mais parfois en se fondant sur des rumeurs ou des sources évoquant des projets pas encore réalisés. En revanche, Oxfam s'est montrée plus mesurée et a publié un rapport défendant l'idée selon laquelle le *land grab* peut être une chance si et seulement si certaines conditions sont respectées (prise en compte de la situation agricole du pays, consultation des populations locales...) <sup>54</sup>. L'organisation a néanmoins également publié une étude qui met en exergue les souffrances de populations locales ayant subi des impacts négatifs liés à l'appropriation de terres sur lesquelles ils vivaient ou qu'ils utilisaient de façon plus ou moins continue <sup>55</sup>.

#### UNE ALARME RELAYÉE PAR DE NOMBREUX MÉDIAS

C'est surtout à partir de début 2008 que les médias ont commencé à s'inquiéter du *land grab* en Afrique en général, et plus particulièrement de celui qu'aurait mené la Chine. Certains n'hésitant pas à propager les rumeurs les plus alarmistes, comme par exemple CBS <sup>56</sup> : « De nombreux reportages pointent que la Chine a récemment acheté la moitié des terres cultivées du Congo ». Le *Guardian* allait publier plusieurs articles inquiétants, dont le plus alarmiste mentionne le projet – vraisemblablement pas réalisé – de culture d'agro-carburants sur 2,8 millions d'hectares en RDC <sup>57</sup>. Le *Daily Nation* parlait de « razzia sur les terres cultivables » <sup>58</sup>, tandis que *The Atlantic* écrivait : « la Chine a commencé à faire des investissements de grande ampleur dans l'agriculture africaine depuis le sommet sino-africain de 2006 » <sup>59</sup>.

Dans ce concert détonaient quelques articles présentant les investissements chinois dans les terres agricoles africaines sous un jour positif. Un article du *Saturday's Globe and Mail* estimait que les projets des Chinois pouvaient satisfaire les

52. <[www.cameroun-online.com/evenement/?id=3](http://www.cameroun-online.com/evenement/?id=3)>, 10 janvier 2011.

53. <[farmlandgrab.org/9770](http://farmlandgrab.org/9770)>.

54. Oxfam, *Responsible Land-based Investment: The Role of Institutional Investors*, <[www.oxfam.org.uk/resources/issues/privatesector/downloads/bn\\_better\\_returns\\_landbased\\_investment.pdf](http://www.oxfam.org.uk/resources/issues/privatesector/downloads/bn_better_returns_landbased_investment.pdf)>, 20 janvier 2011.

55. Cf. Tinyade Kachika, *Land grabbing in Africa – a Review of the Impacts and the Possible Policy Responses*, <[www.oxfam-blogs.org/ eastafrica/wp-content/uploads/2010/11/Land-Grabbing-in-Africa-Final.pdf](http://www.oxfam-blogs.org/ eastafrica/wp-content/uploads/2010/11/Land-Grabbing-in-Africa-Final.pdf)>, 20 janvier 2011.

56. Cf. Robert O'Brien, *China's Africa Play*, 18 janvier 2010, <[www.cbsnews.com/stories/2010/01/18/opinion/main6114041.shtml](http://www.cbsnews.com/stories/2010/01/18/opinion/main6114041.shtml)>, 20 janvier 2011.

57. <[www.guardian.co.uk/environment/2010/mar/07/food-water-africa-land-grab](http://www.guardian.co.uk/environment/2010/mar/07/food-water-africa-land-grab)>, 21 janvier 2011.

58. Cf. Paul Redfern, « Razzia des pays riches sur les terres cultivables », *Courrier international*, 4 décembre 2008 (traduction), <[www.courrierinternational.com/article/2008/12/04/razzia-sur-les-terres-cultivables](http://www.courrierinternational.com/article/2008/12/04/razzia-sur-les-terres-cultivables)>, 15 janvier 2011.

59. <[www.theatlantic.com/magazine/archive/2010/05/the-next-empire/8018](http://www.theatlantic.com/magazine/archive/2010/05/the-next-empire/8018)>, 20 janvier 2011.

besoins de leur compatriotes<sup>60</sup> tandis qu'un journaliste de la *Deutsche Welle* se montrait très favorable à ce type d'opérations, en particulier celles de la Chine<sup>61</sup>. Sans que les références de ces articles soient mieux documentées que celles des articles « critiques ».

### DES ORGANISATIONS SUPRANATIONALES AUX DISCOURS MESURÉS

Parmi les différentes organisations supranationales, c'est sans doute l'IFPRI, pourtant convaincu des apports potentiels de la Chine à l'agriculture africaine, qui s'est montrée le plus inquiet et a agi avec la plus grande précocité en exprimant ses préoccupations dès la mi-2008 puis en proposant l'année suivante un code de bonne conduite.

La FAO, elle, a d'abord réagi très vivement par la voix de son directeur général Jacques Diouf dénonçant un « néocolonialisme ». La position de l'organisation s'est ensuite assouplie, sans doute afin de ne pas fermer la porte à des investissements en Afrique, comme le laisse entendre Mafa Chipeta, responsable pour l'Afrique de l'Est : « Cela fait des années que nous prêchons pour que des investisseurs s'intéressent à l'agriculture de [l'Éthiopie]. Alors maintenant qu'ils viennent, on ne va pas les dissuader. (...) On ne nourrira jamais la population éthiopienne à la force des bras des petits paysans ; seule l'agriculture intensive et les technologies importées le peuvent »<sup>62</sup>.

L'International Fund for Agriculture Development (IFAD), agence spécialisée des Nations unies, a défendu les investissements dans les terres africaines, soutenant que « parler de "*land grab*" était un abus de langage. Ce sont des investissements qui portent sur les terres agricoles, tout comme d'autres s'attachent à l'exploration pétrolière »<sup>63</sup>. Et puis : « Faits de la bonne manière, ces contrats peuvent apporter des bénéfices à toutes les parties et être un outil de développement »<sup>64</sup>. L'IFAD, tout comme la FAO, admet que dans certains cas le « *land grab* » a eu un impact négatif. Mais il insiste sur le fait que des investissements peuvent aussi aider des populations pauvres à accéder à des ressources et améliorer leur niveau de vie.

En juillet 2009, le sujet a été évoqué aux Nations unies par le Japon qui a proposé un code non contraignant de bonne conduite approuvé par le G8<sup>65</sup>. En septembre de la même année, l'ONU a fait la promotion des investissements agricoles « responsables ». Il s'agit là de recommandations extrêmement larges qui pourraient s'appliquer à bien des enjeux. La France, quant à elle, s'est associée au Brésil pour appeler à la régulation du *land grab*<sup>66</sup>.

60. <www.theglobeandmail.com/news/opinions/chinas-african-land-grab/article1529779>, 14 janvier 2011.

61. Voir <farmlandgrab.org/9649>, 14 janvier 2011.

62. Cf. Florence Brondeau, « Les investisseurs étrangers », *op. cit.*, p. 10.

63. Propos de Kanayo Nwanze, président de l'IFAD, farmlandgrab.org/9077, 16 janvier 2011.

64. Propos de Rodney Coke, directeur de l'IFAD, farmlandgrab.org/9077, 16 janvier 2011.

65. <farmlandgrab.org/6099>, 16 janvier 2011.

66. <farmlandgrab.org/9004>, 17 janvier 2011.

L'avis de la Banque mondiale est assez mesuré. Le phénomène serait surestimé, notamment par les médias<sup>67</sup>. De plus, il pourrait s'agir d'une « opportunité » si un certain nombre conditions relatives à la « gouvernance » étaient remplies. La Banque a donc travaillé à l'élaboration d'un code de bonne conduite à appliquer de sa propre volonté. L'institution a soumis un premier document dès la fin janvier 2010<sup>68</sup>. Celui-ci a été suivi d'autres propositions lors de la conférence sur la terre (Land Conference) organisée en avril 2010<sup>69</sup>, puis par la publication d'un ouvrage<sup>70</sup>. Une position donc très proche de celles de la FAO, de l'IFAD ou d'Oxfam. Par ailleurs, la Banque mondiale essuie de fortes critiques de la part de différentes associations dont GRAIN. Elle est parfois même accusée de participer au *land grab* et sa « passivité » se trouve stigmatisée. Certaines critiques étant clairement injustifiées car fondées sur des estimations fantaisistes<sup>71</sup>. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) essaie elle aussi d'élaborer des critères en vertu desquels les contrats d'acquisition de terres bénéficieraient à toutes les parties concernées<sup>72</sup>.

### LES DISCOURS DES ÉTATS AFRICAINS ET DES ÉLITES AFRICAINES

L'Union africaine a nettement pris position sur le *land grab* par la bouche de la commissaire africaine à l'Agriculture, Rhoda Peace Tumusiime, qui s'inquiète de l'impact sur les populations locales et a condamné le *land grab* tout en laissant la porte ouverte à des investissements – et non des acquisitions<sup>73</sup>. Dans le même entretien, elle ajoute que si un million de fermiers chinois devaient se rendre prochainement en Afrique, ce serait une « catastrophe » susceptible de créer de l'instabilité politique.

Hormis les craintes de l'Union africaine, les gouvernements africains défendent pour leur part généralement les accords portant sur la location de terres. Ainsi le gouvernement éthiopien en a-t-il défendu malgré une vague de contestation<sup>74</sup>. D'autres situations sont un peu plus complexes. C'est le cas du Soudan où le ministre d'État à l'Agriculture est favorable aux investissements étrangers dans les terres soudanaises<sup>75</sup> alors que le grand groupe soudanais *DAL* lui est relativement hostile<sup>76</sup>.

67. World Bank, *Rising Global Interest in Farmland*, op. cit., pp. 68, 73.

68. FAO, IFAD, UNCTAD, World Bank Group, *Principles for Responsible Agricultural Investment that Respects Rights, Livelihoods and Resources*, 25 janvier 2010, 22 p., <[http://siteresources.worldbank.org/INTARD/214574-1111138388661/22453321/Principles\\_Extended.pdf](http://siteresources.worldbank.org/INTARD/214574-1111138388661/22453321/Principles_Extended.pdf)>, 13 janvier 2011.

69. Exemple de présentation réalisée lors de la conférence, Paul Munro-Faure (FAO), *Instituting Governance in Land*, <<http://siteresources.worldbank.org/INTARD/Resources/335807-1229025334908/munrofaure.pdf>>.

70. Cf. Klaus Deininger, Clarissa Augustinus, Stig Enemark, Paul Munro-Faure (éd.), *Innovations in Land Rights Recognition, Administration, and Governance*, World Bank, 2010, 380 p.

71. Par exemple Change.org mentionne 7 millions d'hectares acquis par la Chine au Congo, <[farmlandgrab.org/12975](http://farmlandgrab.org/12975)>, 17 janvier 2011.

72. <[www.oecd.org/document/17/0,3746,en\\_21571361\\_43867299\\_43885137\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/document/17/0,3746,en_21571361_43867299_43885137_1_1_1_1,00.html)>, 17 janvier 2011.

73. <[www.independent.co.uk/news/business/analysis-and-features/land-grab-the-race-for-the-worlds-farmland-1677852.html](http://www.independent.co.uk/news/business/analysis-and-features/land-grab-the-race-for-the-worlds-farmland-1677852.html)>, 17 janvier 2011.

74. <[www.guardian.co.uk/environment/2010/mar/07/food-water-africa-land-grab](http://www.guardian.co.uk/environment/2010/mar/07/food-water-africa-land-grab)>, 21 janvier 2011.

75. <[farmlandgrab.org/9415](http://farmlandgrab.org/9415)>, 20 janvier 2011.

76. <[www.dalgroup.com](http://www.dalgroup.com)>, 20 janvier 2011.

Position ambiguë que celle de Mouammar Kadhafi qui critiquait vivement les acquisitions de terres en Afrique par des acteurs étrangers en les taxant de « nouveau féodalisme »<sup>77</sup> alors que la Libye pratiquait elle-même le *land grab* (cf. le projet Malibya au Mali *supra*).

Les experts africains semblent avoir quant à eux en général adopté une position proche de celle de la Banque mondiale, d'Oxfam, de la FAO ou de l'IFAD : ils estiment que les accords peuvent être à certaines conditions source de progrès<sup>78</sup>.

Il n'y a donc pas une position unique défendue par l'ensemble des élites africaines. Mais on peut dire qu'elles sont relativement favorables au *land grab*, perçu comme un espoir de développement et dont les plus fervents défenseurs sont évidemment les États qui ont conclu ou ambitionnent de conclure de tels accords.

#### **UN ARGUMENTAIRE CHINOIS SIMPLE : DÉVELOPPER L'AFRIQUE**

La position chinoise est assez simple : la Chine se doit de réfuter les accusations de néocolonialisme alors même qu'elle fait encore souvent référence au « siècle de la honte » et se présente comme un partenaire mieux à même de comprendre l'Afrique. Elle tente donc de mettre en avant, indépendamment de l'aide qu'elle apporte, des solidarités anciennes – souvenir des années 1960 où une Chine souvent plus pauvre mettait en place des projets d'aide en Afrique. Les Chinois justifient également leur action au nom du développement de l'Afrique, et en particulier de l'agriculture africaine, en posant au grand frère qui connaît les problèmes de son cadet pour les avoir récemment vécus.

---

77. <farmlandgrab.org/8959>, 21 janvier 2011.

78. <www.guardian.co.uk/environment/2010/mar/07/food-water-africa-land-grab>, 21 janvier 2011.